

Edito

Solidarité et économies d'énergie

Depuis 2020, les crises s'enchaînent : sanitaire, économique, sociale, géopolitique, financière, énergétique... Néanmoins, au travers de ces bouleversements, un maître-mot : solidarité. Solidarité marquée entre les peuples, entre les générations, entre les collectivités. La solidarité est un soutien à la résilience. La résilience porte l'humain, le façonne. Et l'aide à traverser les crises.

En cette fin d'année 2022, l'humain a plus que jamais besoin de solidarité et de résilience. La guerre en Ukraine a montré à quel point ces valeurs sont vivantes, puisque la population s'est mobilisée, par des dons de soi, de nourriture, d'argent, de biens vitaux.

L'énergie est également un bien vital, au centre des préoccupations aujourd'hui.

Solidarité toujours : les communes ont repris les recommandations émises par la Confédération et le Canton pour réduire leur consommation énergétique. La Commune de Milvignes a, entre autres mesures, réduit le chauffage dans les bâtiments, éteint l'éclairage public au cœur de la nuit et remplacé les décorations lumineuses de Noël par des sapins décorés par les enfants dans les cours des collèges et au centre des villages.

Toutes ces mesures prises, ces efforts consentis sont autant de reflets de cette solidarité entre nous toutes et tous, citoyennes et citoyens de Milvignes, citoyennes et citoyens du monde. Ces mesures et ces efforts portent déjà leurs fruits, puisque la menace d'une pénurie énergétique s'éloigne. Alors, en cette fin



Roxane Kurowiak

Présidente du Conseil communal
Dicastères des Services industriels et Administration

d'année, prenons donc le temps de souffler, sans pour autant relâcher nos efforts, et laissons l'esprit de Noël imposer sa trêve. Le Conseil communal vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année empreintes de solidarité !

Fermeture des bureaux de l'administration communale

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, les bureaux communaux des trois villages, ainsi que les entités rattachées au GSR Littoral Ouest à Colombier, seront fermés **du vendredi 23 décembre 2022 à 11h30 au mardi 3 janvier 2023 à 8h30**.

Arrivées ou départs de la commune au 31 décembre 2022

En raison du recensement fédéral, les départs ou arrivées au 31 décembre 2022 doivent être annoncés au Contrôle des habitants **jusqu'au vendredi 6 janvier 2023 à 14h00**.

Taxe des chiens

Les détenteurs de chiens enregistrés à la commune recevront la facture relative à la taxe des chiens (CHF 120.-) courant janvier 2023. Les personnes qui ne sont plus propriétaires de leur animal sont priées d'en informer le Contrôle des habitants **jusqu'au vendredi 6 janvier 2023 à 14h00**, par téléphone au 032 886 49 47, ou par courriel : milvignes.habitants@ne.ch.

Fête de Noël des enfants d'Auvernier

Le jeudi 22 décembre, les enfants du collège d'Auvernier animeront la Grand'Rue et la rue des Epancheurs dès 18h30. Rendez-vous à 19h30 au sapin du village pour clore cette soirée de Noël en toute convivialité.

Déneigement et service hivernal

Comme chaque hiver, nous rendons la population attentive au fait que la Commune ne pourra pas maintenir en permanence des conditions normales de circulation en cas de neige et de verglas. De même, les quelque 15 kilomètres de trottoirs ne peuvent être maintenus dans des conditions d'utilisation optimales par notre Service de voirie. Les chaussées particulièrement fréquentées seront donc entretenues en priorité.

Projet de fusion avec Boudry et Cortaillod

Le comité de pilotage et les groupes de travail se réunissent régulièrement et les

préparatifs avancent bien. La population sera consultée par le biais d'un sondage. Les résultats serviront de base aux discussions menées le 31 janvier lors d'un café participatif auquel toute la population sera conviée. Un site internet sera bientôt en ligne pour donner régulièrement des informations sur le projet de fusion.

Informations officielles

Séances du Conseil général

15.12.2022
23.02.2023 / 05.04.2023

Séances de la Commission d'urbanisme

13.12.2022
17.01.2023 / 14.02.2023 / 14.03.2023
25.04.2023 / 16.05.2023

Les dossiers et échantillons éventuels (peintures, tuiles, etc.) doivent être présentés 10 jours avant la date de la séance de la commission. Les photos des échantillons ne sont pas acceptées.

Economie locale

Les bons d'achat distribués par la commune lors de la crise COVID en 2020 ont rencontré un franc succès et ont ainsi pu soutenir le commerce de proximité dans nos villages. Sur le même mode d'utilisation, la Commune de Milvignes va proposer la vente de bons d'achat de CHF 10.- à utiliser dans tous les commerces du village participant à l'action. L'Association des Commerçants de Colombier (ACC) lance en parallèle une même action de vente de bons d'achat de CHF 10.- à utiliser auprès de ses membres. Pensez-y pour vos cadeaux de fin d'année !

Soins dentaires des enfants et des jeunes jusqu'à 24 ans

Le Conseil général a accepté un arrêté permettant au Conseil communal d'octroyer une aide afin d'aider les familles à payer les frais dentaires pour les enfants et les jeunes jusqu'à 24 ans.

Une participation de 50% ou de 25% sur les frais dentaires pour les familles dont le revenu n'est pas supérieur à CHF 60'000.- ou respectivement CHF 80'000.- et dont la fortune n'excède pas CHF 100'000.- peut être demandée par l'intermédiaire d'un formulaire qui se trouve sur le site internet communal <https://www.milvignes.ch/accueil-et-soins-de-lenfant/soins-dentaires>

Agenda des manifestations et annuaire des commerçants

Le Conseil communal a renoncé à l'élaboration et à la distribution d'un calendrier papier pour 2023, au profit du développement en ligne de l'annuaire des commerces et entreprises, ainsi que de l'agenda des manifestations ayant lieu sur la commune. Les commerces et entreprises sont donc grandement invités à se faire connaître en suivant ce lien : <https://www.milvignes.ch/commerce-artisanat-et-industrie/annuaire-des-commerces-et-entreprises>

Les sociétés locales sont, quant à elles, invitées à faire connaître leurs diverses manifestations en suivant ce lien : <https://www.milvignes.ch/formulaire-event>

Travaux de bûcheronnage

Entre le 28 novembre et le 23 décembre, des travaux de bûcheronnage auront lieu dans le secteur de l'Allée du Bied, au bout de la piste de l'aérodrome de Colombier. Ils seront effectués par les collaborateurs du Service de la Faune, des Forêts et de la Nature (SFFN) entre le Restaurant de Robinson et le no 44 de l'Allée du Bied. Des arbres doivent en effet être étêtés ou abattus pour des raisons de sécurité aérienne. Les derniers travaux de ce type remontent à 1999. Des interruptions de trafic sont possibles sur l'Allée du Bied pendant cette période; elles seront limitées à 5 minutes au maximum. Le passage des

véhicules de secours sera prioritaire. Nous remercions les résidents de ce quartier de leur compréhension et de leur patience.

Soyez attentifs aux déchets électriques ou électroniques

Il est primordial d'être vigilant avec les déchets électriques ou électroniques qui ne doivent, en aucun cas, être jetés dans les encombrants, mais impérativement faire l'objet d'un retour en magasin ou être déposés en déchèterie.

Traité par la bonne filière, un produit électronique ne coûte rien à la collectivité, car il est financé à travers la contribution de recyclage anticipé comprise dans son prix de vente. En revanche, déposé de manière inadéquate dans les encombrants, son élimination sera financée par la taxe de base, donc les impôts.

Aujourd'hui, il est essentiel que chaque usager se responsabilise face aux objets dont il se déleste en triant correctement dès le départ et en choisissant la bonne filière. Ceci aura le mérite d'éviter des surcoûts inutiles et des situations dangereuses, comme de potentiels incendies, dans les centres de déchiquetage des encombrants.

NE PAS JETER LES PILES, ACCUS ET BATTERIES DANS LES SACS TAXES ET LES DECHETS ENCOMBRANTS



DANGER D'INCENDIE

10 ans de Milvignes 2013-2023

2013 marque la naissance de la nouvelle commune regroupant les villages d'Auvernier, Bôle et Colombier. 2023 est l'occasion de marquer cette décennie, avant de peut-être fusionner avec deux autres localités, Boudry et Cortaillod. Plusieurs événements sont prévus. **Le 25 juin**, les chœurs de la commune, sous la conduite du Fleuron, organisent une journée chorale à travers les trois villages. Des concerts auront lieu, qui mettront en avant les qualités de chacun, et la journée se terminera par un hymne composé pour l'occasion et entonné par toutes les voix. **Entre le 16 août et le 3 septembre**, un chapiteau sera dressé. Deux spectacles de troupes professionnelles seront offerts à la

population. En dehors de cette occupation, le chapiteau sera à disposition des sociétés locales qui pourront se présenter, organiser un spectacle ou un concert, investir les lieux selon le modèle d'un plateau libre. Les sociétés locales peuvent déjà s'approcher du service CLST pour recevoir plus d'informations ou pour réserver un créneau. D'autres événements seront à découvrir tout au long de l'année.

Révision du PAL

La présentation faite lors de la soirée publique du 28 septembre dernier se trouve en ligne sur le site internet de la commune dans la rubrique communications. Une deuxième séance d'information se tiendra en début d'année prochaine pour présenter à la population le projet final de révision du plan d'aménagement local (PAL), avec le nouveau plan communal d'affectation des zones et le nouveau règlement des constructions.

Les petites glandées font les grandes forêts

A l'occasion d'une visite en forêt dans une division de la commune, il est apparu qu'une coupe faite il y a de nombreuses années avait de la peine à cicatiser. Afin de favoriser de manière naturelle le renouvellement, l'ingénieur forestier de l'arrondissement a proposé de récolter des glands sur une autre parcelle et de les disposer dans des caisses, charge aux oiseaux, et aux geais en particulier, de les prendre et de les disperser à la manière des écureuils.

La récolte des glands a été faite en partie par le parascolaire durant les vacances d'octobre et en partie par l'association Milnatures. Entre tous, c'est près de 30 kilos de glands qui ont été apportés à l'ingénieur, qui approvisionne régulièrement les caisses. Un grand merci pour le travail des enfants et des bénévoles.

